

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00549**

**AMENAGEMENT DE LA PLACE LOUIS COMTE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND - ENGAGEMENT AUPRES DU SIEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET DE TELECOMMUNICATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 13 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 67

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 75

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORQUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 26 décembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181220-D20180054910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181226

**Pouvoirs :**

Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,  
M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Paul CELLE,  
M. Denis CHAMBE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,  
M. André FRIEDENBERG, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Laurence JUBAN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON,  
M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,  
Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,  
Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES,  
M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

**AMENAGEMENT DE LA PLACE LOUIS COMTE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND - ENGAGEMENT AUPRES DU SIEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET DE TELECOMMUNICATION**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL l'enfouissement des réseaux Basse Tension et Télécom qui cheminent en façade sur deux côtés de la place Louis Comte à Saint-Chamond.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel :

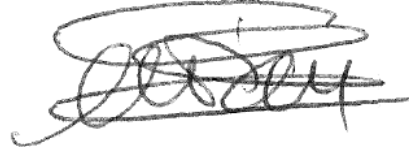
Détails	Montant HT des Travaux	% PU	Participation Saint-Etienne Métropole
Câblage BT	110 500 €	94,0 %	103 870 €
Génie Civil Public BT Public BT	56 500 €	94,0 %	53 110 €
Génie Civil Télécom	15 330 €	100,0 %	15 330 €
Fourniture Matériel Télécom	2 940 €	0,0 %	0 €
<b>Total :</b>	<b>185 270 €</b>		<b>172 310 €</b>

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12 pour les travaux de raccordement électrique,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**